

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

\*\*\*\*\*

**2019/139**

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 21

**SÉANCE EN DATE DU 24 OCTOBRE 2019**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

**POINT 13 : INFORMATION DE M. LE MAIRE SUR LA PASSATION DE MARCHES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)  
CONSTRUCTION D'UNE MAISON DU TEMPS LIBRE ET ECOLE MATERNELLE A RECH  
AVENANT N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX**

Dans le cadre des travaux de construction de la Maison du Temps Libre et de l'école maternelle de RECH, des avenants aux marchés initiaux s'avèrent nécessaire pour intégrer des travaux complémentaires figurant dans le tableau récapitulatif ci-après :

| Lots                                    | Entreprises     | Marché de base HT | Montant avenant n°1 HT | Nouveau marché HT | Motif   |
|---|-----------------|-------------------|------------------------|-------------------|---|
| 4 :<br>Menuiserie extérieure bois / alu | SCHREIBER       | 76.174,56€        | 1.467,00€ (+ 1,9%)     | 77.641,56€        | - Fourniture et pose d'un anémomètre pour mise en sécurité brise-soleils<br>- Fourniture et pose de joint anti-pince-doigts sur les 2 portes des SAS d'entrée   |
| 11 :<br>Sol souple                      | GSC<br>GUINAMIC | 42.531,99€        | 518,00€ (+ 1,2%)       | 43.049,99€        | Ajout de 10m <sup>2</sup> de sol souple manquant aux quantités du marché  |
| 10 :<br>Menuiserie intérieure           | PFIRSCH         | 73.902,78€        | 4.864,30€ (+6,58%)     | 78.767,08€        | - Pose de cylindre de sécurité fonctionnant avec l'organigramme existant de clés desservant les autres bâtiments communaux.<br>- Pose d'un rideau velours dans salle repos (prévu au marché pour mémoire) |
| 13 :<br>Serrurerie                      | AC BAT          | 16.573,68€        | 2.065,00€ (+12,46%)    | 18.638,68€        | Fourniture et pose d'une plateforme pour accéder aux filtres de la centrale simple flux, situé dans le plénum du faux plafond de la cuisine   |
| <b>TOTAL</b>                            |                 |                   | <b>8.914,30€</b>       |                   |   |

Le délai d'exécution global des marchés est prolongé de 2 mois.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de M. Romain BEHR, ingénieur responsable du service technique communal,  
Sur avis de la commission d'appel d'offres du 14 octobre 2019,  
En application de la délibération en date du 2 juin 2014 déléguant à M. le Maire la passation de marchés publics d'un montant inférieur au seuil défini par décret.  
En application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale, des Finances et de l'Agriculture

A l'unanimité des voix,

- prend acte de ces informations concernant ces avenants n° 1 passés et signés par M. le Maire aux lots de travaux n° 4,11,10 et 13 du marché de construction d'une maison du temps libre et d'une école maternelle à Rech.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 29 octobre 2019

Pour extrait conforme,  
Sarralbe, le 29 octobre 2019  
Le Maire,  
Pierre-Jean DIDOT